

Actualité Valenciennes

Manifestation de Droit au vélo hier à Famars pour promouvoir le contre-sens cyclable

Dimanche 20.03.2011, 05:23 - La Voix du Nord



Rue de Maing à Famars, les militants de l'ADAV ont donné de la voix. Mais sans se faire entendre.

| ON EN PARLE |

Sortie remarquable, hier à Famars, de l'association régionale Droit au vélo (ADAV), qui avait mobilisé une vingtaine de personnes pour « l'inauguration fictive » d'un double sens cyclable. Fictive, car la réalité est tout autre, municipalité et riverains s'opposant à cet aménagement qu'ils jugent « dangereux ». Peu de communes, du reste, dans l'arrondissement ont osé, pour l'heure, franchir le pas.

PAR CÉCILE THIÉBAUT cthiebaut@lavoixdunord.fr PHOTO DIDIER CRASNAULT

« On l'a fait rue de Famars, alors pourquoi pas ici », martèle Alain Legrand, référent local de l'ADAV, qui cite la ville de Valenciennes comme l'exemple à suivre, elle qui, dans le cadre d'un plan vélo, a aménagé, l'an dernier, des contre-sens cyclables dans une trentaine de rues du centre-ville, en profitant pour y instaurer la zone 30.

Dans nos campagnes par contre, le message a du mal à passer - même s'il existe des pionnières comme Vicq, note Alain Legrand, citant la rue de l'Église, comme « zone de rencontre » idéale où voitures et cyclistes se « partagent la rue ». En toute sécurité, assure l'ADAV dans son dépliant distribué hier : « Les analyses d'accidents montrent que le risque de collision frontale - où le cycliste à contresens heurte de front le véhicule venant en face - est quasi nul ». Leur argument : c'est de face que le cycliste a la meilleure visibilité. Ces contre-sens sont, à leurs yeux, moins dangereux que la départementale que, de fait, les cyclistes sont obligés d'aller chercher pour se rendre à Maing. Une « RD 958 qui supporte un fort trafic de voitures et de camions ».

« Si on doit faire quelque chose, c'est une piste cyclable sur cette départementale, mais nous, nous n'en voulons pas », rétorquait ce riverain Matthieu Caudron, qui, à l'instar de toute cette rue de Maing, voyait d'un très mauvais œil la proposition de l'ADAV « Il n'y a pas de place, c'est trop étroit », disait l'un. « En sortant ma voiture, je pourrais en tuer un (de cycliste), c'est trop dangereux », ajoutait un autre. « Les riverains n'en veulent pas », résumait le maire Véronique Dupire, qui assure pourtant que la question a été « réfléchi » lorsque la commune a décidé, l'an dernier, de réaménager la rue et de la passer en zone 30. Pour le maire, c'est avant tout une question de sécurité : « Cette rue est trop étroite. Imaginez qu'un automobiliste ouvre une portière au moment où passe un cycliste ». « La marge de sécurité n'y est pas », enchérissait le conseiller municipal Jean-Baptiste Pamart qui a sorti hier un mètre, pour tenter de convaincre les manifestants. En vain. Chacun est resté sur ses positions.

Restait donc ce coup de com', qui aura permis à Alain Legrand de marteler son message : « Le vélo est bon pour la ville. » D'où sa volonté de voir émerger un « vrai schéma directeur vélo cohérent à l'échelle de l'agglomération ». Au vu de l'opposition d'hier, la route s'annonce encore longue et sinueuse. •